



AUTO-ÉCOLE LE FEU VERT

Jean-Luc Bouirat

24, avenue Aristide Briand

34120 Pézenas

 **Téléphone** : 04 67 98 83 54

 **Email** : ae -lefeuvert @orange .fr

 **SIRET** : 323 785 774 00056

 **Identifiant TVA** : FR 13323785774

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil essentiel pour une grande majorité de personnes, en particulier les jeunes. Au-delà du simple plaisir de conduire, elle est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Cependant, les conducteurs débutants représentent encore une proportion importante des victimes et des accidents sur les routes. Ce constat souligne l'importance de renforcer l'éducation et la formation à la conduite.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Avec une formation adaptée, il est possible de réduire considérablement les risques pour soi et pour les autres. L'objectif principal de cette formation est d'accompagner les nouveaux conducteurs vers une maîtrise complète des compétences nécessaires : savoir-être, savoirs théoriques, savoir-faire techniques et savoir-devenir responsable.

Apprendre à conduire est un processus éducatif exigeant, visant une conduite sécuritaire et citoyenne.

Le retour de la formation

La formation comprend une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit développer pour garantir sa sécurité et celle des autres.

Elle est composée :

- **D'une phase pratique** : apprentissage des bases de la conduite, maîtrise des commandes du véhicule, circulation dans différentes situations (ville, route, autoroute).
- **D'une phase théorique** : compréhension des règles du Code de la route, des lois physiques qui régissent la conduite, et des facteurs psychologiques et physiologiques influençant le comportement du conducteur.

Au cours de la formation, vous serez amené à :

- Identifier les risques et limites associés à la conduite.
- Vous situez comme citoyen responsable, en prenant des décisions respectueuses des autres usagers et de l'environnement.

Votre progression sera accompagnée par :

- **Des cours théoriques et pratiques** , collectifs ou individuels, adaptés à votre rythme et vos besoins.
- **Des évaluations régulières** pour mesurer vos acquis et cibler les points à améliorer.



AUTO-ÉCOLE LE FEU VERT

Jean-Luc Bouirat

24, avenue Aristide Briand

34120 Pézenas

 **Téléphone** : 04 67 98 83 54

 **Email** : ae -lefeuvert @orange .fr

 **SIRET** : 323 785 774 00056

 **Identifiant TVA** : FR 13323785774

- **Quatre grilles de progression** détaillant les compétences comportementales, techniques et environnementales à respecter.

À chaque étape, votre formateur vous guidera et vous conseillera pour atteindre les objectifs fixés. Une fois l'ensemble des compétences validées, vous serez prêt à passer les épreuves du permis de conduire.

L'épreuve pratique du permis de conduire

L'examen pratique est réalisé par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Il a pour objectif d'évaluer vos compétences pour une conduite en sécurité.

Déroulement de l'épreuve :

- Réalisation d'un parcours incluant des zones urbaines, routières et/ou autoroutières.
- Conduite autonome pendant environ cinq minutes vers une destination préalablement définie.
- Exécution d'un freinage précis et d'une manœuvre en marche arrière.
- Vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule.
- Réponse à deux questions : une liée à la sécurité routière et une concernant les premiers secours.
- Application des règles du Code de la route, notamment les limitations de vitesse applicables aux élèves conducteurs.
- Adoption d'une conduite écologique et respectueuse des autres usagers, en particulier les plus vulnérables.

L'évaluation

L'inspecteur réalise un bilan de vos compétences en valorisant vos points forts tout en identifiant les axes d'amélioration. Ce bilan est formalisé dans une grille d'évaluation et peut donner lieu à un échange avec vous pendant ou après l'épreuve.